

**PROVINCE DE QUEBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

A une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, le 11 février 2016 à 11 heures. Sont présents(es) les conseillers (ères) mesdames Dolorès Bouchard, Suzanne Tremblay, Julie Viel de même que messieurs les conseillers Marius Côté, Alain Jean et Dave Pigeon; tous formant quorum sous la présidence de madame le maire, Marnie Perreault.

Le directeur général (par intérim) Monsieur Jean Pierre Gauthier est également présent et fait fonction de secrétaire de la séance.

201602- 22 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

Faisant suite à une rencontre de travail, les membres du Conseil ont convenu unanimement de tenir une séance extraordinaire afin d'adopter diverses résolutions relatives à des sujets traités. En ce sens, madame Julie Viel, appuyée par monsieur Marius Côté, propose qu'il y ait renonciation à un avis de convocation. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

201602- 23 VIEUX THÉÂTRE – DEMANDE DE SUBVENTIONS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN

Attendu l'élaboration d'un projet de réfection du Vieux Théâtre de Saint Fabien et de la volonté de la Municipalité de voir à sa réalisation;
Attendu que ce projet de réfection a notamment comme objectif l'accroissement de l'offre d'activités de diffusion culturelle et autres services à la communauté;
Attendu les études produites à cet effet et les appuis de divers intervenants obtenus à ce jour pour ce projet;
Attendu l'implication soutenue de la Municipalité à ce jour pour le maintien des activités de diffusion organisées par la Corporation du Vieux Théâtre;

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par madame Julie Viel et unanimement résolu; que la Municipalité de Saint-Fabien entreprenne les démarches en vue de réaliser ce projet de réfection. Qu'à cet effet, des demandes d'assistance financière soient présentées au ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre de son programme d'Aide aux immobilisations de même qu'au Fonds canadien pour les espaces culturels de Patrimoine Canada. Que madame Marnie Perreault, Maire, et le Directeur général soient mandatés à titre de signataires et de représentants de la Municipalité à cet effet.

201602- 24 AVIS DE MOTION - EMPRUNT / PROJET VIEUX THÉÂTRE

Madame Suzanne Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure, d'un règlement d'emprunt aux fins de financement du projet de réfection du Vieux Théâtre, et ce, en référence à la résolution 201602-23 précédemment adoptée.

201602- 25 POLITIQUE FAMILLE – PERSONNES AÎNÉES / ADOPTION et COMITÉ PFPA

Attendu la démarche entreprise par la Municipalité de Saint-Fabien et le travail accompli par le Comité de pilotage mis sur pied;
Attendu le suivi apporté à l'avant-projet adopté (résolution 201512-09) et la consultation menée à ce sujet le 30 janvier 2016;
Attendu les modifications apportées à l'avant-projet et des priorités retenues;

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon, appuyé par monsieur Alain Jean, et unanimement résolu, que la Municipalité de Saint-Fabien adopte sa politique Famille – Personnes âgées

COMITÉ PFPA

Considérant la volonté de la Municipalité d'adopter une Politique Famille – Personnes âgées PFPA pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aux personnes âgées;

Considérant que le cheminement de la PFPA nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi;

Considérant que la mise en place d'un comité est fondamentale au cheminement de la Politique Famille-Personnes âgées PFPA;

Considérant que la PFPA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la Municipalité;

Il est aussi proposé par monsieur Dave Pigeon, appuyé par monsieur Alain Jean, et unanimement résolu, que la Municipalité de Saint-Fabien procède à la création d'un comité de la PFPA sous la responsabilité de l'éluE responsable des questions familiales (RQFPA).

Le comité de la PFPA aura pour mandat :

D'assurer le suivi et l'évaluation du Plan d'action :

- en exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
- en priorisant les éléments du Plan d'action et en favorisant l'implication des principaux acteurs dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la Politique;

D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFPA;

D'assister le Conseil dans l'étude des dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la PFPA;

Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance;

D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe «PENSER ET AGIR FAMILLE PERSONNES AÎNÉES»

De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des personnes âgées dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

201602 - 26 IMMEUBLE DU 10 7^{ÈME} AVENUE - MISE EN VENTE

Attendu que les bureaux de la Municipalité ont été déménagés et qu'aucun usage n'est prévu pour le bâtiment où se trouvaient les bureaux; soit au 10 7^{ème} avenue;

Attendu que la Municipalité désire se départir de ce bâtiment en le vendant;

Il est proposé par madame Julie Viel, appuyée par madame Dolores Bouchard, et unanimement résolu, que ce bâtiment soit mis en vente.

Pour ce faire, la Municipalité retiendra les services d'un agent/courtier en immeubles suite à une invitation qui sera envoyée à deux personnes exerçant cette fonction.

Les modalités relatives à la vente éventuelle seront établies en fonction de la personne retenue et des règles en vigueur en cette matière.

201602 - 27 LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Dave Pigeon propose la levée de la séance.

Marnie Perreault,
Maire

Jean Pierre Gauthier,
Directeur général (par intérim)